



## Conseil d'administration du 27 novembre 2018

Délibération n° 2018/65

**Objet : Présentation du rapport définitif du contrôle de la Cour Régionale des Comptes**

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9,

Vu le rapport de présentation du Directeur Général

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration :

- Prend acte de la présentation du rapport définitif du contrôle de la Cour Régionale des Comptes.

Le Président du Conseil d'Administration

Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée

29 NOV. 2018

Courrier Arrivé